



## **Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics**

**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

### **Forum économique des Amériques**

#### **Les services publics ne sont pas une occasion d'affaire !**

#### **rappelle la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics**

**Montréal, le 13 juin 2012** – Au troisième jour de la Conférence de Montréal, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics a de nouveau dénoncé, sur fond de casseroles, la révolution tarifaire mise en œuvre par le gouvernement Charest. Le nom anodin de ce forum cache un des plus importants rassemblements tenus annuellement en Amérique du Nord, et réunissant d'influents membres de l'élite financière, du monde des affaires et de la scène politique. Comme le rappelle Véronique Laflamme, organisatrice au FRAPRU et porte-parole de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics : « Dans ce genre de forum, un très petit nombre de personnes sans aucune légitimité planifie depuis des années les politiques économiques régressives mises en œuvre dans de nombreux pays. Or, la mise en œuvre de ces politiques néolibérales s'accélère actuellement au Québec avec la révolution culturelle imposée par le gouvernement ».

#### **Éducation : Une logique marchande de plus en plus présente**

Depuis plusieurs années, la Conférence est l'occasion de discuter de la mondialisation économique. Il n'est pas anodin que lors de l'ouverture de la Conférence, Jean Charest y ait vanté l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne actuellement en négociation a souligné la Coalition. Les différents accords négociés autant dans les organisations économiques internationales que les accords bilatéraux comme l'AECG veulent ouvrir les services publics à la concurrence des marchés, y compris la santé et l'éducation» continue Mme Laflamme.

Bien que la mobilisation populaire qui se manifeste depuis 20 ans ait jusqu'à maintenant empêché l'inclusion des services publics dans ces accords économiques, la logique marchande est de plus en plus présente dans la gestion de ceux-ci, souligne Caroline Senneville, présidente de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants (FNEEQ-CSN). Selon elle, les enseignantes et enseignants ont constaté le résultat des réformes que subit le monde de l'éducation depuis plusieurs années et la transformation de ses orientations. « Pour Charest, Beauchamp, Bachand et compagnie, l'éducation n'est plus un droit, mais une marchandise. Il n'y a plus d'étudiantes et d'étudiants dans les universités, mais des clientEs cherchant à maximiser leur investissement. Ce qui est en jeu derrière la hausse de 82% des droits de scolarité, c'est une conception de l'éducation à laquelle nous nous opposons » a-t-elle rappelé.

Jeanne Reynolds, co-porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante a pour sa part souligné que l'argument de « politiques et de communications publiques » invoqué par le gouvernement Charest pour mettre fin abruptement aux dernières négociations avec les étudiantes et les étudiants illustre bien que l'entêtement du gouvernement est idéologique. Le principe d'« utilisateur-payeur » dans lequel s'inscrit la hausse des frais de scolarité est un des piliers des politiques néolibérales. « Si on accepte une hausse aussi importante des frais de scolarité, le gouvernement risque par la suite d'invoquer encore la prétendue juste part pour vouloir augmenter d'autres tarifs. C'est pour cette raison que toute la population doit se mobiliser massivement » a-t-elle lancé.

## **Des alternatives fiscales à la tarification des services publics**

Il y a derrière la «contribution» santé, la même logique de l'utilisateur-payeur qu'on fait miroiter comme solution miracle au problème de financement a par ailleurs rappelé, Jacques Benoit, coordonnateur de la Coalition Solidarité Santé. Le ministre des Finances avait justifié la mise sur pied de cette taxe en arguant que les fonds ainsi récoltés seraient consacrés au financement des établissements de santé et au développement de nouveaux services. «Cette mesure introduit une dangereuse modification à la fiscalité en y introduisant une taxation spécifique pour le réseau de la santé » dénonce-t-il. En plus, en ayant recours à la tarification, on fait payer le même montant à tout le monde peu importe leur revenu. Encore une fois, les plus pauvres, dont une majorité de femmes et la classe moyenne se retrouvent à payer davantage s'inquiète la Coalition. La même chose prévaut pour l'augmentation de 20% à 30% des tarifs d'hydro-électricité annoncée à compter de 2014. « Des choix budgétaires qui remplacent l'impôt progressif par une taxe santé ou par des tarifications, ça ne sert pas à financer nos services publics, ça sert à les marchandiser » conclut M. Benoit.

Selon la Coalition, la privatisation et la sous-traitance ne nous feront pas économiser, elles bénéficieront plutôt aux grandes entreprises et à leurs actionnaires qui continueront de s'enrichir pendant que la majorité de la population s'appauvrit. «Les solutions mise de l'avant à la Conférence de Montréal et par le gouvernement du Québec ne sont pas les nôtres, conclut Véronique Laflamme. Elles détruisent nos services publics et elle s'attaquent à nos droits, elles nous appauvrissent individuellement et collectivement». La Coalition met de l'avant plusieurs alternatives fiscales qui garantiraient l'accessibilité et la qualité des services publics, dont une réforme majeure de la fiscalité, obligeant les contribuables plus fortunés et les grandes entreprises à payer leur juste part d'impôt. «Nous aussi on veut que tout le monde fasse sa juste part, pas seulement les plus pauvres et la classe moyenne», conclue-t-elle.

## **Un contexte répressif qui inquiète**

La Coalition a profité de l'occasion pour exprimer les graves inquiétudes que suscite le contexte répressif ambiant. « L'ampleur de la crise sociale qui a vu le jour avec la grève étudiante est le signe que de larges couches de la population emboîtent le pas de la protestation sociale, rejetant les orientations sociales et économiques défendues par le gouvernement Charest », a rappelé Dominique Peschard, président de la Ligue des droits et libertés. « Et pour y répondre, ce gouvernement a fait le mauvais choix : celui de la loi et l'ordre. La Loi 78 renforce les pouvoirs arbitraires, déjà démesurés, des forces policières pour empêcher la tenue de manifestations. Mais, en voulant mettre le couvercle sur la marmite, le gouvernement n'a fait que soulever l'indignation et galvaniser les forces de résistance. La population n'a pas l'intention de renoncer à ses libertés civiles pas plus qu'elle n'a l'intention de se laisser imposer des politiques contraires au bien commun », conclut M. Peschard.

-30-

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics regroupe quelques 140 organisations communautaires, étudiantes, féministes et syndicales ayant des assises dans toutes les régions du Québec. Elle a été fondée à l'automne 2009. Pour plus d'information, visitez le site web au <http://www.nonauxhausses.org/>

## **Renseignements :**

Véronique Laflamme: 418-956-3403 (cellulaire)